



Discours de Petia MOEVA  
Vice-présidente de la Plateforme européenne de cohésion sociale (PECS)  
au GR-SOC  
27 septembre 2016

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Je voudrais avant tout vous remercier de m'avoir invitée à présenter les travaux de la Plateforme européenne de cohésion sociale et à l'échange de vues qui va suivre.
2. En tant que Vice-présidente de la Plateforme, je remplace le Président, Mr Alexander Preobrazhenskiy, qui a dû renoncer à son mandat suite à un changement de fonctions.
3. Vous avez reçu le rapport abrégé de la première réunion de la Plateforme, qui s'est tenue en juin de cette année et je souhaiterais souligner trois points :

I. La participation

4. Du point de vue de la participation, la mise en œuvre du mandat de la Plateforme commence de manière très positive : 44 Etats membres, ainsi que deux Etats observateurs, étaient présents.
5. Pour rappel, la cohésion sociale est, selon le Conseil de l'Europe<sup>1</sup>, la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres ; elle repose sur 4 idées maîtresses: 1/ Réinvestir dans les droits sociaux et dans une société cohésive; 2/ Bâtir une Europe des responsabilités partagées et sociales; 3/ Renforcer la représentation et le processus décisionnel démocratique, et développer le dialogue social et l'engagement civique ; 4/ Bâtir un avenir sûr pour tous.
6. Comme vous le savez, un des buts de la Plateforme est d'assurer l'intégration de la question de la cohésion sociale dans toutes les activités du Conseil de l'Europe et pratiquement toutes les institutions et comités pertinents listés dans le mandat ont répondu présent et témoigné d'une réelle volonté de collaboration.
7. Pour clore le chapitre 'participation', je voudrais également rappeler la présence de l'Union Européenne - y compris Eurofound et la FRA - et de l'UNHCR, qui ont exprimé leur volonté de collaborer avec la Plateforme, notamment sur des questions d'intérêt commun.

---

<sup>1</sup> Nouvelle stratégie et plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale, 2010.

## II. Programme de travail pour 2016-2017

8. La Plateforme a eu un échange de vues sur les développements récents dans les Etats membres et a discuté de manière détaillée la meilleure mise en œuvre possible de son mandat, dans les limites des ressources allouées, en mettant l'accent sur une approche intégrée au sein du Conseil de l'Europe. Promouvoir la cohésion sociale reste un défi pour tous les Etats membres qui ont ainsi fait preuve d'un effort commun de capter l'air du temps pour mieux répondre aux besoins. C'est l'expression de notre responsabilité et notre bonne volonté d'œuvrer pour l'application de la Charte sociale européenne (révisée) ; de recenser les principaux obstacles à l'accès et à la jouissance des droits économiques et sociaux, avec une attention particulière aux jeunes et aux personnes vulnérables ou défavorisées, et communiquer avec les comités concernés autour des résultats de ce travail.

*Le choix s'est donc porté vers une nécessaire approche ciblée et concrète.*

9. La Plateforme a donc opté pour l'organisation de ses travaux autour des trois domaines en lien direct avec son mandat, chacun soutenu par un groupe de travail. Ceux-ci concernent :

- ⇒ *L'approche intégrée de la cohésion sociale au sein du Conseil de l'Europe (Groupe 1), visant en particulier une évaluation de l'impact des activités des organes et comités du Conseil de l'Europe afin de réaliser la cohésion sociale et la jouissance des droits sociaux ;*
- ⇒ *La promotion d'échanges des bonnes pratiques et des approches novatrices (Groupe 2), qui (par le biais d'un questionnaire) devrait identifier les bonnes pratiques et les approches innovantes non seulement dans les États membres mais aussi au sein des institutions internationales compétentes et d'autres parties prenantes ;*
- ⇒ *L'examen de nouvelles tendances et défis dans des domaines spécifiques tels que ceux indiqués par le mandat (Groupe 3), qui se penchera en particulier sur les perspectives d'avenir et le rôle du Conseil de l'Europe en ce domaine.*

## III. Méthodes de travail

10. La prochaine réunion de la Plateforme se tiendra l'année prochaine, en septembre. Pendant ce temps les groupes de travail avanceront dans leur travail par le biais d'espaces collaboratifs informatiques.

11. La participation de représentants de la Plateforme en tant qu'observateurs auprès des comités compétents du Conseil de l'Europe pourra faciliter la mise en œuvre de son mandat relatif à l'approche intégrée de la cohésion sociale. Cet après-midi, par exemple, je participerai au séminaire sur la mise en œuvre de la Recommandation sur l'accès des jeunes défavorisés aux droits sociaux [CM/Rec(2015)3] ; demain et après-demain je prendrai part à la première réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF).

12. La première édition de la Newsletter a été soumise à la Plateforme lors de sa première réunion et a vu le jour officiellement le 1<sup>er</sup> juillet. Elle sera mensuelle et disponible tous les 1<sup>er</sup> du mois (exception faite pour le mois d'août du fait de la période estivale). Le deuxième numéro est paru donc le 1<sup>er</sup> septembre et le 3<sup>e</sup> sera disponible le 1<sup>er</sup> octobre. Vous êtes probablement au courant de ceci du fait que normalement toutes les Représentations Permanentes sont incluses dans la liste d'envoi.

13. Une page Internet sur le site de la Charte sociale européenne est consacrée à la Plateforme; les informations et documents pertinents y seront disponibles ainsi qu'un espace collaboratif pour les groupes de travail.

14. Par ce biais enfin, la Plateforme contribuera également au rapport intermédiaire du Secrétaire Général sur les progrès et résultats enregistrés dans ce domaine - après la fin de la première année - et au rapport final à la fin de 2017. Un autre résultat sera une déclaration à l'intention du Comité des Ministres sur les perspectives d'avenir et le rôle du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

15. Les résultats des travaux de la Plateforme devraient porter une valeur ajoutée aux politiques du Conseil de l'Europe en faveur de la cohésion sociale.

Je vous remercie de votre attention et je répondrai avec plaisir à vos questions.